



Visite de chantier

Installation d'une chaufferie biomasse au collège Jean-Moulin

Ambazac – Lundi 18 août 2025



Dans le cadre du programme de transition énergétique du Département de la Haute-Vienne, les chaudières fuel et gaz obsolètes des collèges sont progressivement remplacées par des chaufferies biomasse. Le collège Jean Moulin à Ambazac est le septième établissement à bénéficier de cette opération.

Contact presse : Mégane Lépine – 05 44 00 12 41

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet haute-vienne.fr, rubrique "Espace Presse".

Les besoins

Tout au long de l'année, le Département investit dans les collèges pour garantir aux élèves haut-viennois de bonnes conditions d'accueil. Les travaux conduits permettent ainsi d'améliorer le fonctionnement des établissements, d'en assurer la sécurité et d'adapter les locaux aux usages actuels de chaque collège au regard des effectifs accueillis.

Au collège Jean Moulin d'Ambazac, le dispositif de production de chaleur de l'ensemble des bâtiments composé de deux chaudières gaz de 1 460 kW datait de 2006. Il assurait le chauffage et l'eau chaude sanitaire de l'ensemble du site (exceptés les logements de fonction).

Le surdimensionnement de ces chaudières, les équipements vétustes en sous-station et un réseau de distribution vieillissant et emboué, nécessitaient de repenser l'installation dans son intégralité.

À noter que les bâtiments des logements de fonction, de l'externat et de la demi-pension ont bénéficié au cours de l'année 2019 d'une réfection complète des façades et d'une isolation par l'extérieur.



Objectif : économiser l'énergie

Afin, d'une part de limiter la consommation de gaz en favorisant l'utilisation d'une énergie non fossile, et d'autre part de garantir des économies sur les factures énergétiques à venir, une chaudière bois à granulés de 200 kW et une chaudière gaz à condensation de soutien et secours de 400 kW sont en cours d'installation. Un ballon tampon de 4 000 litres est également installé afin d'assurer l'efficacité hydraulique.

Les deux chaudières ainsi que le silo à pellets d'une capacité de 26 tonnes sont implantés dans des locaux dédiés spécifiques au sein d'un bâtiment désaffecté, permettant une desserte des granulés complètement indépendante de l'accès des élèves. Ce déplacement du local chaufferie nécessite la création d'un réseau de chaleur. Les panoplies hydrauliques des sous-stations des bâtiments sont entièrement reprises.

Une gestion technique du bâtiment (GTB) permettant une régulation précise et en parfaite adéquation avec l'utilisation des bâtiments vient compléter l'équipement.

Cette nouvelle installation devrait permettre une réduction annuelle des consommations énergétiques d'environ 150 000 kWh et une baisse des émissions d'équivalents CO₂ de 139 tonnes par an.

À noter que le collège Jean Moulin fera l'objet de deux autres opérations aux vacances de la Toussaint : les portes métalliques extérieures des bâtiments externat et demi-pension seront remplacées pour un montant de 82 000 €, et les éclairages des salles de cours seront remplacés par des LED pour un montant de 15 000 €.

La durée et le coût des travaux

Concernant le dispositif de production de chaleur, les travaux ont été engagés en mai 2025 et devraient se terminer aux vacances de la Toussaint.

Cinq entreprises, toutes haut-viennoises, interviennent sur ce chantier pour un montant total de **490 000 € TTC**. Ce projet bénéficie d'une aide de 187 080 € au titre du fonds de chaleur de l'ADEME.

D'autres opérations à venir

Une phase d'étude doit être réalisée par le Conseil départemental en lien avec le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) pour équiper également les collèges Pierre Desproges à Châlus et Arsène Bonneaud à Nexon d'une chaufferie biomasse.

Les collèges Paul Langevin à Saint-Junien et Bernart de Ventadour et Pierre Donzelot à Limoges devraient être raccordés d'ici fin 2026 aux réseaux de chaleur urbains en cours de construction.

21 collèges concernés par des travaux d'été

Alors que depuis juillet les élèves profitent de grandes vacances bien méritées loin des salles de classe, le Département profite de leur absence pour réaliser des travaux dans la plupart des collèges dont il a la responsabilité.

Il peut s'agir de travaux conséquents comme la restructuration de la plonge au collège Jean-Baptiste Corot à Aixe-sur-Vienne (310 000 €), le réaménagement de la cuisine pédagogique SEGPA et de la salle des professeurs au collège Firmin Roz à Limoges (300 000 €), ou encore la réfection de toitures et l'implantation de panneaux photovoltaïques au collège Simone Veil à Rochechouart (400 000 €).

Mais aussi de petites opérations d'entretien ou de maintenance comme l'aménagement de la sortie du self au collège Pierre Donzelot à Limoges, la pose de films occultants sur les menuiseries extérieures du CDI et l'implantation d'une main courante sur l'escalier principal du hall d'entrée au collège Pierre Desproges à Châlus, ou encore le remplacement de l'ascenseur et la réfection de locaux administratifs dont la salle des professeurs au collège Maryse Bastié à Nantiat.

Au total, le montant des travaux réalisés dans les collèges cet été s'élève à 4,5 millions d'euros sur une enveloppe globale de 6,835 millions d'euros pour l'année 2025. Toutes ces interventions visent à améliorer le confort des élèves, des enseignants et des agents, et sont programmées selon les besoins dans chaque établissement.